

TAXES DE LOCATION

Hall polyvalent La Chiers **(ATTENTION PLACES DE PARKING REDUITES)**

Rue du Gaz L-4573 Differdange

| <i>a)</i> Associations sans but lucratif : | <i>Résident</i> | <i>Non-résident</i> |
|---|-----------------|---------------------|
| Manifestation culturelle/artisanale | 250 € | 500 € |
| Manifestation de distraction et privée | 500 € | 1000 € |
| Manifestation avec but philanthropique | 125 € | 250 € |
| Exposition (1 ^{er} weekend) | 125 € | 250 € |
| Assemblée générale, congrès ou séances académiques (associations locales) | gratuit | |
| Location du foyer | 100 € | 200 € |
| Matériel d'équipement | 50 € | 50 € |
| Nettoyage supplémentaire | 50 € | 50 € |
| Caution | 200 € | 200 € |

b) Sociétés à but commercial

Mêmes tarif applicables que pour les associations sans but lucratif « non-résidentes » mentionnés ci-dessus sous a)

Disponibilité :

*Places assises disponibles → +/- 500 personnes *Places debout disponibles → +/- 1000 personnes

*Comptoir avec frigos, vestiaires et douches, grand parking, grillades à l'extérieur.

Pas de cuisine, mais possibilité de se faire livrer par un traiteur.

Des informations concernant la « concession de débit de boissons » sont disponibles au service culturel auprès de M. Dan MOOS (Tél. : 58771 –1903).

| Centre sportif | <i>Résident</i> | <i>Non-résident</i> |
|---|-----------------|---------------------|
| Avenue du Parc des Sports L-4671 Oberkorn | | |
| Manifestation culturelle/artisanale | 250 € | 500 € |
| Manifestation de distraction | 500 € | 1000 € |
| Manifestation avec but philanthropique | 125 € | 250 € |
| Exposition (1 ^{er} weekend) | 125 € | 250 € |
| Assemblée générale, congrès ou séances académiques (associations locales) | gratuit | |
| Location du foyer | 100 € | 200 € |
| Matériel d'équipement | 50 € | 50 € |
| Nettoyage supplémentaire | 50 € | 50 € |
| Caution | 200 € | 200 € |
| Location d'une salle | 125 € | 250 € |

L'utilisation du centre sportif est gratuite pour le championnat des associations fédérées.

| | |
|---|--------|
| Location à une société à but commercial : | 2000 € |
| Caution | 400 € |
| Matériel d'équipement | 400 € |
| Nettoyage | 200 € |

Les heures prestées par le personnel d'entretien d'une société externe sera en sus facturée séparément, tandis que les présences du personnel communal (service des sports) ne le sont pas.

Disponibilité :

*Places assises disponibles (gradins) → +/- 850 personnes

*Places debout disponibles → suivant disposition

*Comptoir avec frigos, vestiaires et douches, grand parking.

Centre culturel régional « Aalt Stadhaus »

Attention !!! Si le formulaire ne parviendra pas à l'administration communale dans un délai de 14 jours après la réservation provisoire, cette dernière sera annulée.

- 4) Une réponse écrite vous sera adressée et vous informera des étapes suivantes.

Les salles communales et les services compétents:

Service culturel → Hall polyvalent La Chiers, Salle de conférence Lasauvage (Téléphone : 58771-1900)

Service des sports → Centre sportif (Téléphone : 58771-1302)

Le matériel technique et les places publiques:

La réservation du « Spullweenchen », du WC mobile et du kiosque mobile se fait au service culturel (Téléphone : 58771-1900).

La mise à disposition de matériel technique (parasols, tapis,...) ainsi que la réservation de places publiques (Places du Marché, zone piétonne, Parc Gerlache, Parc Grouwen, ...) restera complètement gratuite. Des informations supplémentaires ainsi que le formulaire officiel pour la réservation de matériel communal sont disponibles au service culturel ou par téléphone : 58771-1900.

Les formulaires:

Les formulaires respectifs sont disponibles au Centre culturel régional « Aalt Stadhaus » (38, avenue Charlotte), au site Internet www.differdange.lu ou sur simple demande par E-mail sous l'adresse : culturel@differdange.lu.

Subsides !

Suite à la délibération du conseil communal du 18.12.2009, approuvée par les instances supérieures, qui a l'intention de faciliter les démarches administratives des associations locales, il s'en suit que pour les associations profitant d'un subside communal, les tarifs de location pour une salle ou du matériel communal seront déduits du subside annuel d'après un décompte établi par les services compétents.

Pour toute information supplémentaire:



Ville de Differdange

Service culturel

38, avenue Charlotte

L-4530 Differdange

Tél.: (+352) 58771-1900

Fax: (+352) 58771-1911

E-mail: culturel@differdange.lu

www.differdange.lu